

## 1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décennie du mois de septembre 2022, la croissance de la végétation se poursuit favorablement sur l'étendue du territoire national. Comparativement à la décennie précédente, les valeurs du NDVI se sont nettement améliorées dans les régions de Matam, Kaffrine, Diourbel, Kaolack, Fatick, Thiès et le département de Linguère. Cependant, elles restent faibles dans certaines zones des départements de Kébémér, Louga et Podor (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à la même décennie, les valeurs du NDVI en 2021 et 2022 sont similaires en Casamance et Sénégal Oriental. Cependant, celles 2022 sont plus faibles dans les régions de Kaffrine, Kaolack et les départements de Linguère et de Podor (Figures 1d, 1e et 1f).

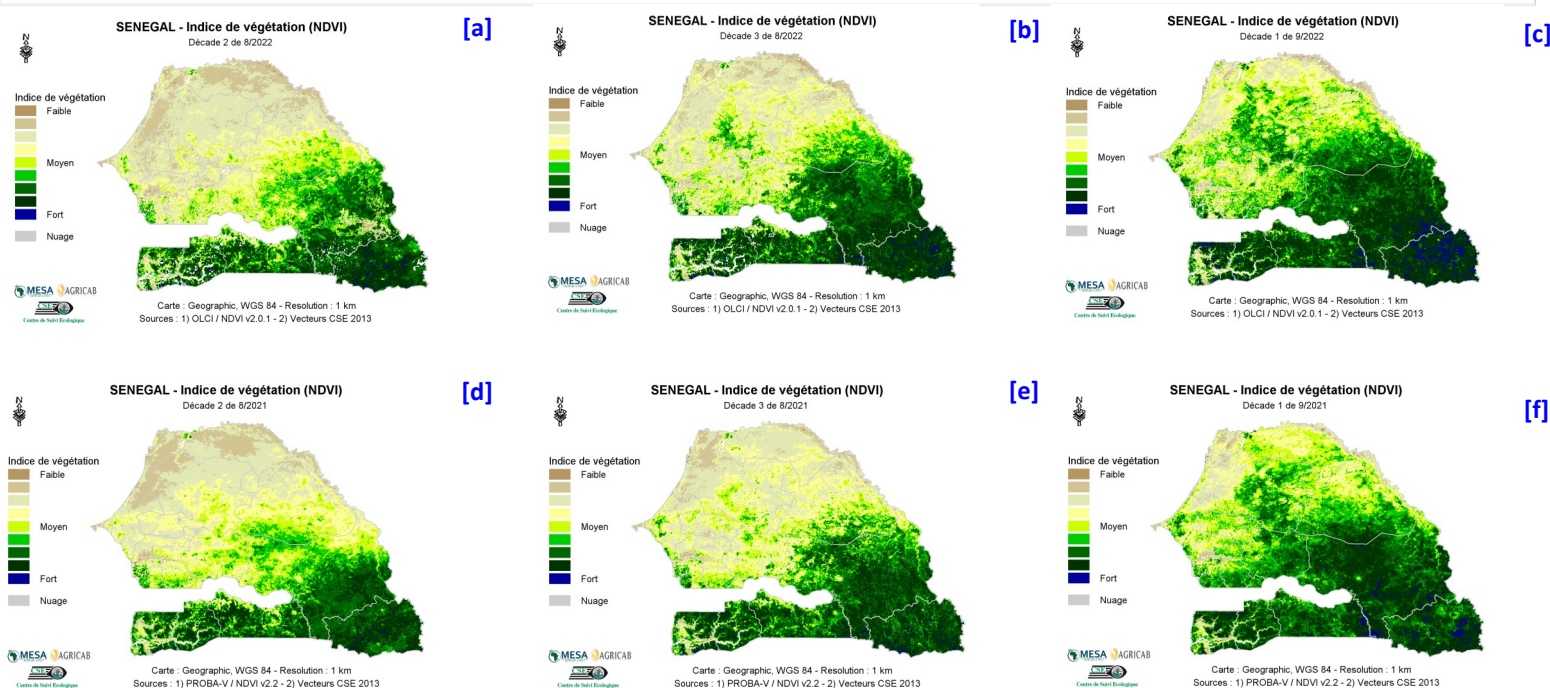


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décennie, (c) la troisième décennie du mois d'août et (c) la première décennie du mois de septembre 2022 en comparaison avec les valeurs de l'année 2021 aux mêmes décennies (d), (e) et (f), respectivement.

## 2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la première décennie du mois de septembre se sont améliorées dans une bonne partie des zones agro sylvo pastorales du Ferlo et de la vallée du fleuve Sénégal comparées à la décennie précédente. Cependant, elles restent défavorables certaines zones du bassin arachidier particulièrement dans les régions de Kaffrine, Kaloack, les départements de Kébémér et de Louga ainsi que Podor (la vallée du Fleuve Sénégal) ; bien que les conditions de croissance se soient améliorées globalement dans ces zones (Figures 2a, 2b et 2c).

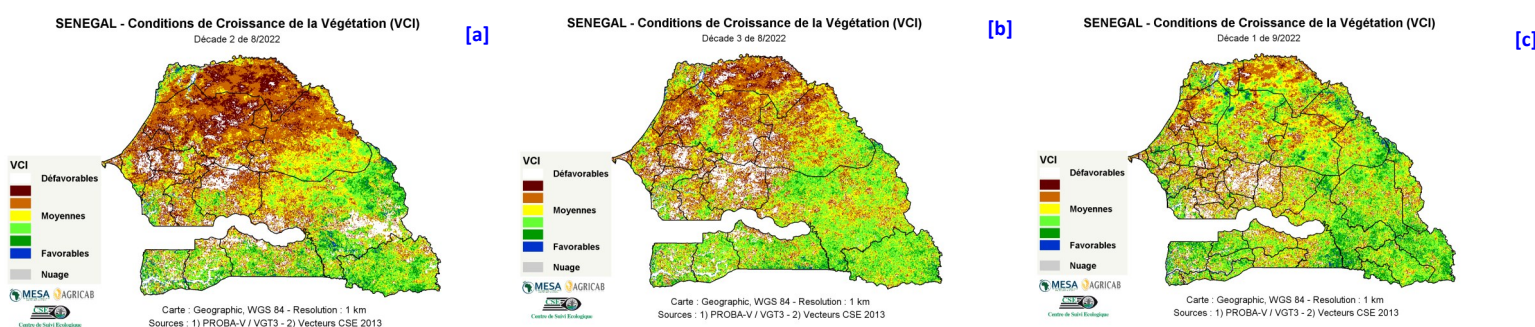


Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décennie, (b) la troisième décennie d'août et (c) la première décennie du mois de septembre 2022